



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°82 du 13 décembre 2006.

SOMMAIRE

	Page
○ Compte rendu du Conseil Scientifique CNRS – 22-23 novembre 2006	2
○ Originaires de l'Outre-Mer : les portes s'entrouvrent enfin Une déclaration des Fédérations de fonctionnaires CGT	4

PPRS (Primes semestrielles moyennes ITA – 2ème semestre 2006)

Titulaires

IR hc	3316,50€	AJT	842,08€
IR1	3044,44€	AGT	822,65€
IR2	2310,32€	AARP1 et 2	1395,91€
IE hc	1964,85€	AAR 9 à 12	1395,91€
IE1	1619,38€	AAR 1 à 8	1033,91€
IE2	1619,38€	SARCE	1033,91€
IE ex3A	1934,63€	SARcs / SARcn*	1033,91€
AI	1214,54€	SARcn**	828,17€
TCE	1110,90€	AJA	838,59€
TCS / TCN	991,06€	AGA	817,51€

* SARcn éch. ≥6 et ex-SAR3 nommé avant le 3.8.1991

** SARcn éch. ≥6 et ex-SAR3 nommé après le 3.8.1991

Non titulaires*

0A	3495,71€	4B	997,54€
1A	3025,01€	5B	9974,87€
2A	2306,00€	6B	913,33€
3A	2165,66€	1D et OD	1033,91€
1B	1562,71€	2D	1033,91€
1Bbis	1454,21€	3D	828,17€
2B	1259,88€	4D / 5D	851,61€
3B	1135,19€	6Dbis / 6D	851,61€

* Primes brutes (cotisations sociales non déduites)

Prime de Recherche (2ème semestre 2006)

Chercheurs titulaires et non titulaires

DRCE / DRCCE / DR1 & DRC* éch. lettre	334,15€
DR1 / DRC* échelle numérique	651,59€
DR2 / MRC*	534,64€
CR1 / CRC*	437,74€
CR2	333,82€

* DRC, MRC et CRC = Directeur, Maître et Chargé de Recherche contractuels

Conseil scientifique CNRS – 22-23 novembre 2006

J. P. Barbe, élu SNTRS-CGT

Précaution de lecture : Les termes « excellence » ou « indicateurs de performance » doivent être lus avec des guillemets. Ils appartiennent au jargon à la mode. Si votre serviteur les a oubliés rajoutez les. Ces stéréotypes répétés dans le moindre rapport, projet ou structure à proposer parasitent toute vraie discussion scientifique.

Mercredi 22/11/06

I- Présentation des Réseaux Thématiques de Recherches Avancées et consortiums par Arnold Migus

Rappel : la création des ces RTRA sont prévus dans la loi : « Le Pacte pour la recherche. »

Ils consistent à fédérer des laboratoires, des grandes écoles, des organismes des industriels sur des projets scientifiques pour lesquels les partenaires peuvent s'estimer reconnus au niveau national et européen.

Notre syndicat s'était opposé à ces nouveaux dispositifs d'organisation de la recherche destinés à capter des crédits en dehors de toute évaluation par les organismes. Le ministère décide ou non de retenir les projets. 200M€ sur 5 ans soit 40M€/ an iront à ces RTRA.

Un consortium est différent du RTRA par son mode de financement qui est généré par les budgets des partenaires associés. C'est donc un RTRA « dégradé » qui ne perçoit rien des 40M€/an prévus dans la loi.

Idem le label de « Centre d'excellence » s'applique essentiellement aux projets du département SHS, qui sont plutôt une association de laboratoires ou d'équipes quelquefois éloignés géographiquement mais regroupés sur des thèmes. La synergie recherchée, l'effet d'annonce risque de fragiliser des structures de taille critique par des départs de chercheurs en quête de labellisation « d'excellence ».

Ndr : terme galvaudé employé abondamment, plus pour flatter l'Ego de quelques uns que pour assurer un financement stable des structures, qui devrait prévaloir pour toute véritable recherche

Les chercheurs statutaires embarqués dans ces RTRA, consortiums et autres centres d'excellence risquent de redescendre brutalement sur terre à l'issue des 5 ans. Nous pouvons prévoir une situation dégradée pour tous les contractuels et autres hors statuts qui seront générés par ces structures éphémères évalués par des conseils scientifiques de circonstance. (cas où l'industriel retire ses billes)

Au total 10 RTRA (sur une quarantaine de projets) ont été retenus par le ministère, 4 consortiums et 4 centres d'excellence. (voir ordre du jour ci joint)

Le Directeur Général a tenu à relever : « que 80% des RTRA retenus sont des projets dans lequel le CNRS est leader puisque généralement le porteur du projet est directeur du comité de pilotage. »

Présentation des projets par les 6 directeurs scientifiques.

Après discussion malgré quelques timides tentatives de demander un avis le CS s'en est tenu à prendre acte de cette longue présentation par les directeurs scientifiques.

La critique essentielle portée sur les projets retenus est quasi unanime : Marc Lucotte, D.Dowek, JM Douillard, C. Encrenaz... : « Ces RTRA ne favorisent pas l'émergence de thèmes nouveaux. Ils confortent des positions dominantes bien établies dans des secteurs : Mathématiques à Paris, Triangle de la Physique (Palaiseau, Orsay Saclay) »

Cette présentation de 3h 30 n'a donc pas fait l'objet d'un avis. Une déclaration critique des ces structures (sur le site du CS) a été adoptée le lendemain en fin de séance.

Jeudi 23/11/06 matin

II- Direction de la politique industrielle. (DPI)

Présentation par Marc Ledoux (ancien D.S. de la chimie)

Les missions, et les actions, les effectifs de cette structure auprès de la direction générale ont été rappelés. Les marqueurs d'excellence de la valorisation ont été à nouveau définis.

Discussion autour de la propriété industrielle.

Affichage du nombre de brevets déposés.

Le plus intéressant est le nombre de licences passées avec les industriels.

Une centaine de licences en activité mais 80% des royalties du CNRS sont générées par une seule licence (le taxotère)

Une nouvelle molécule nourrit des espoirs de même ampleur. L'exploitation pourrait commencer début 2007.

La création d'une entreprise est un constat d'échec des négociations avec l'industrie. Elle induit un retard par rapport à l'exploitation sous licence.

L'ANR dans certains cas a contribué à re-balancer vers le fondamental. (dans certains cas)

Questions de Pascale Gillon. Comment encourage-t-on les jeunes à valoriser leurs travaux et inventions ?

Réponses : aller voir le correspondant de la valorisation.

« La valorisation régionale n'a pas de sens. Une stratégie nationale voire européenne est plus une réponse. »

III- Budget 2007

Présentation par Arnold Migus. Voir document déjà diffusé en PDF

3087 M€ + 4% par rapport au BP 2006.

La stabilité du budget général est décevante. Les sommes dispersées en amont dans les RTRA mais surtout dans l'ANR aboutissent à cette situation de mal à l'aise général avec des îlots de satisfaction

(en cas de « Bingo » avec un contrat ANR)

Le mécontentement des SDV n'est pas justifié selon MIGUS.

La priorité de l'INSERM reste le clinique et le médical alors que les SDV CNRS sont plutôt en amont et en interface avec toutes les disciplines.

Nombre d'équipes de SDV se retrouvent déployées dans le département EDD en forte évolution ce qui pondère voire masque une légère progression des SDV.

Après discussion il est procédé à un vote sur la répartition du budget :

11 pour, 2 contre, 5 abs, 5 refus de vote.

Ndr : L'examen précis des ventilations dans les groupes de disciplines (3 pour SDV) et non plus par département est de ce fait rendu plus délicat.

- Le 2ème non n'a certainement pas la même signification que celui de votre serviteur.

IV- Plan stratégique du CNRS 2008-2020.

A. Migus reprend une démonstration de C. Bréchnignac devant le bureau et la CPCN : « 2008- 2020 soit 12 ans. Si nous remontons le temps de douze ans regardons ce qui n'a pas été vu dans notre prospective en 1994 : Le plus gros « raté » a été de ne pas pressentir le développement des STIC, des télécommunications haut débit par fibres optiques.

Nous devons redoubler de perspicacité pour le plan stratégique à venir. »

A. Migus présente les 7 axes à développer :

1) La recherche est le cœur de métier du CNRS

Le CNRS est un réseau d'excellence. Réseau au service de la prise de risque

2) Le CNRS fédérateur sur des grands thèmes :

Les origines de la vie. Neurone, cerveau conscience et sociabilité. Planète Terre : facteur anthropique et société.

3) Le CNRS, un acteur économique.

La formation, une des missions du CNRS. La communication sur la science, la culture, la société

4) Le CNRS un réseau international

L'Europe et la recherche. L'international : renforcer quelques bureaux à l'étranger.

6) Le CNRS, partenaire et acteur

Organisation adaptée. Une organisation en réseau. Evaluation et pilotage. Une administration en appui à la stratégie.

7) Gestion des ressources humaines

Un chantier et des défis dans ce secteur. « Définir des indicateurs ». *Le jargon LOLF est encore passé par là !* Faire passer de 25 à 32% le recrutement des meilleurs chercheurs étrangers.

Dominique Wolton : « Nous devons mesurer les logiques contradictoires à assumer. Le développement des sciences peu nuire au progrès social. La mise en concurrence des chercheurs intra et inter organismes, au niveau planétaire, le formatage dans une seule langue pour la communication scientifique sont autant de dangers qu'il faut identifier. »

V- Rapport des présidents de CSD. (Quelques notes très succinctes)

ST II

Comprendre pour fabriquer des objets. Questionnement du monde industriel. Programmes transversaux : L'image et la modélisation. Le contrôle des écoulements : Flux de fluides liquide gazeux et...verbaux .

MPPU

Grandes énigmes, origine et évolution de l'Univers, la formation de la matière

Chimie.

Si un pétrolier pollue c'est une pollution chimique. Si l'on combat avec des produits cette pollution c'est de l'écologie. Cela dit la chimie respectueuse de l'environnement est un thème important de recherche.

Les contrats chimie de l'ANR sont accordés de façon surprenante.

SDV :Giuseppe Baldacci

Ne développe pas le plan stratégique de son département. Beaucoup d'émotion mais reprise du dialogue avec la gouvernance.

EDD :Jean Christophe Auffray

Complexité, évaluation de l'impact. Changement climatique, biodiversité, durabilité ? société de la connaissance.

SHS Gilles Boetsch

Reconnaissance hors francophonie. Mettre en ligne les connaissances.

Ndr : Faute de temps et par disparition progressive des participants la présentation du nouveau règlement intérieur du CS est reporté à une autre séance.



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Originaires de l'Outre-Mer : les portes s'entrouvrent enfin

Après la conférence de presse présidée par Bernard THIBAULT le 5 décembre, les originaires de l'Outre-Mer et la CGT avaient un nouveau rendez-vous le jeudi 7 décembre au ministère de la Fonction publique.

Cette réunion avec Franck ROBINE, le Directeur de Cabinet de Christian JACOB, était la 4^{ème} après l'installation du groupe de travail bilatéral mis en place par l'action il y a environ 1 an. Pour ce nouveau rendez-vous, notre organisation avait organisé un rassemblement de soutien à la délégation qui était reçue. C'est ainsi qu'au moins 500 personnes –bravant le froid, le vent et la pluie- ont répondu présentes durant plus de 2 heures.

Lors des précédentes audiences, quelques avancées avaient déjà été obtenues : reconnaissance du rôle transversal du ministère de la Fonction publique sur ce dossier, ouverture des droits pour les originaires de Mayotte, note de Franck ROBINE à son homologue de la Santé sur les congés bonifiés le 30 juin dernier.

Cependant, la CGT – qui, en préalable, a remis à son interlocuteur son dossier de saisine de la HALDE - entendait bien obtenir d'autres réponses concrètes aux légitimes revendications des originaires.

Et, sans qu'il soit l'heure de crier victoire, nous pouvons dire que nous avons partiellement été entendus.

Sur le congé bonifié, une circulaire/instruction de la Fonction publique devrait voir le jour très prochainement. Cette note précisera et rappellera que :

➤ Le congé bonifié est un droit et que la règle c'est son octroi, le refus devant rester l'exception. En outre, le refus, qu'il porte sur le sous-effectif ou sur l'insuffisance budgétaire devra être dûment justifié.

Au-delà, ce document spécifiera qu'1 ou 2 critères suffisent pour justifier de son Centre des Intérêts Matériels et Moraux dans les DOM. Les exigences de nombreux établissements de multiplier à l'infini le cumul des critères, poussant les intéressés vers les Tribunaux administratifs, devraient donc être de l'histoire ancienne.

Cette circulaire/instruction sera adressée à tous les responsables des ressources humaines dans les 3 versants de la Fonction publique (Etat, Territoriale et Santé).

Sur le contentieux accumulé en matière de paiement de l'indemnité d'éloignement à des milliers d'ayants-droit (en particulier dans la FPH), Franck ROBINE nous a indiqué avoir saisi son homologue du ministère de la Santé.

Ce dernier lui a fait savoir qu'il était immédiatement disponible pour recevoir la CGT et discuter concrètement de ce dossier afin de dégager les solutions acceptables par tous. La même démarche vaudra pour la FPT.

Evidemment, la CGT va s'emparer de cette ouverture dans les plus brefs délais.

Sur l'indice de référence pour la prise en charge du conjoint (e) dans le cadre des congés bonifiés, le Directeur de Cabinet de Christian JACOB a indiqué qu'il était prêt à envisager sa réévaluation. Notre délégation a d'ailleurs précisé que celle-ci pouvait intervenir en 2 étapes pour aller à l'indice médian de la Fonction publique.

Sur notre revendication d'abaisser le prix des billets d'avion pour se rendre dans les DOM, Franck ROBINE, face à notre insistance, nous a précisé que plusieurs scénarios étaient actuellement à l'étude au niveau gouvernemental, tout en soulignant que cette question était complexe mais parfaitement légitime. Pour notre part, nous avons rappelé notre revendication de la mise en place d'une agence publique permettant de mutualiser et de diminuer les coûts des transports.

Force est de le constater, l'intransigeance et la persévérance de la CGT à mener jusqu'au bout les justes exigences des originaires de l'Outre-Mer commencent à porter leurs fruits.

C'est bien pourquoi, la CGT compte plus que jamais oeuvrer sur ce dossier et invite les fonctionnaires à ne pas baisser la garde et, au contraire à se joindre encore plus nombreux au processus enclenché.

Nous serons extrêmement vigilants sur les suites concrètes apportées au niveau de la Fonction publique.

D'ores et déjà, la CGT travaille également à faire des 21 mars et 10 mai 2007 de nouveaux temps forts pour obtenir la véritable reconnaissance et la véritable réparation auxquels les originaires ont droit, en particulier, par des excuses publiques du Président de la République. La France doit rattraper son retard et reconnaître ses responsabilités.

TOUS ENSEMBLE CONTINUONS LE COMBAT

Montreuil, le 12 décembre 2006